



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
PERMA-SEEL AEROSOL**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE
RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.**

NOM DU PRODUIT PERMA-SEEL AEROSOL
 NO DE PRODUIT : 525295
 DISTRIBUTEUR Dodge Company Ltd,
 Units 11/15 Ardglan Industrial
 Estate,
 Whitchurch, Hampshire,
 RG28 7BB, United Kingdom
 44 (0)1256-893883
 44 (0)1256-893868

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
1-Chloro-4-Trifluoromethyl Benzene		98-56-6	10-30%	Xn;R20/21/22. R10.
ACÉTONE	200-662-2	67-64-1	10-30%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
BUTANE	203-448-7	106-97-8	5-10%	F+;R12
TOLUÈNE	203-625-9	108-88-3	10-30%	F;R11 Repr. Cat. 3;R63 Xn;R48/20,R65 Xi;R38 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

CLASSIFICATION Xn;R20/21/22, R48/20. Rep 3;R63.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

Sans objet.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Mousse résistante à l'alcool. Mousse. Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. Les vapeurs peuvent s'enflammer.

RISQUES PARTICULIERS

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Chlorures. Fluorures.

PERMA-SEEL AEROSOL**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Laisser évaporer. Garder hors des espaces confinés à cause du risque d'explosion.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs.

Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Peut attaquer certains plastiques, caoutchoucs et revêtements.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
ACÉTONE	VLEP	750 ppm	1800 mg/m3		
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m3		
TOLUÈNE	VLEP	100 ppm	375 mg/m3	150 ppm	550 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**MESURES D'INGÉNIERIE**

Ventilation antidéflagrante générale et localisée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Aérosol Liquide Visqueux		
COULEUR	Clair Incolore		
ODEUR	Aromatique. Hydrocarbure		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	27 - 32	DENSITÉ RELATIVE	1.034
TENSION DE VAPEUR (air=1)	> 1	TAUX D'ÉVAPORATION	> 1 BuAc=1
POINT D'ÉCLAIR (°C)	< 23 CF (Creuset fermé).	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	1
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	11		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

PERMA-SEEL AEROSOL**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les acides minéraux forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂). Chlorures. Fluorures.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INHALATION**

Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges. Dépression du système nerveux central. Effet narcotique.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux. Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2
CLASSIFICATION ADR	Class 2	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	N/A
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2	GROUPE D'EMBALLAGE RID	N/A
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	Not Applicable
EMS	F-D, S-U	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1950
CLASSE AIR	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	N/A

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**ÉTIQUETAGE**

PERMA-SEEL AEROSOL

Nocif

CONTIENT

1-Chloro-4-Trifluoromethyl Benzene

TOLUÈNE

PHRASES DE RISQUE

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

CONSEILS DE PRUDENCE

S51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et al.

DATE DE RÉVISION

May 2007

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R48/20 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.